



Séance plénière du mardi 14 octobre 2025

Commission Mobilités-Énergie-Numérique

Avis sur le rapport 1-2 de l'Exécutif régional **Budget annexe "Services d'aménagement numérique" - Budget supplémentaire de l'exercice 2025**

Rapporteur : Dominique Guyon

Synthèse du rapport de l'Exécutif régional

Le budget supplémentaire est une étape qui permet d'ajuster les crédits prévus au budget primitif en fonction des évolutions de contexte et du rythme de consommation des crédits et d'encaissement des recettes. Il est également l'occasion de reprendre le résultat de l'exercice précédent.

La présente décision modificative vient ajuster le budget annexe "Services d'aménagement numérique" adopté par l'assemblée délibérante le 20 mars 2025.

Avis du CESER

Le budget supplémentaire 2025 évolue avec des mouvements à hauteur de +153 042€ répartis entre +73 600€ pour la section d'exploitation et +79 442€ pour la section d'investissement. Ces ajustements correspondent à une adaptation comptable du budget annexe "numérique" pour 2025 sans remettre en cause les objectifs et la trajectoire initiale. Le CESER en prend donc acte.

Vote du CESER : adopté à l'unanimité.